

Du *en groupe* au *hors groupe* dans les discours des Arabisés du centre du Maroc

Saïd Bennis
Université Cadi Ayyad

Université Cadi Ayyad
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Béni-Mellal, Maroc
bennisaid@hotmail.com

Title:

From *in group* to *out group* in the speeches of the arabized group of Central Morocco

Abstract

This paper deals with the analysis of the epilinguistic speech of the arabized group of Central Morocco. The speech concerns the positioning and qualifiers allotted to the involved languages. The interpretation of these speeches was elaborated on the basis of the assumption stipulating that the Arabised representations of the languages and groups of their surrounding are controlled by two contradictory tendencies: the “in group” and the “out group” tendencies. The first shows in the speech anchored in a territory, the place of origin, and attached to the lect of the group of membership, the second appears in that of the people opening on the other: both its language and territory.

Key words: epilinguistic speech, Béni-Mellal, Arabised, Amazighs, in group, out group, linguistic territory, tribal membership.

1. Introduction

Dans cet article, j'examinerai les discours épilinguistiques des Arabisés¹ du

¹ L'adjectif “arabisé” et tout particulièrement le suffixe -é ne suppose pas uniquement que les Aït Rouadi ont subi une action d'arabisation mais il renvoie également et de manière juste à la volonté des Rouadis à se définir comme arabes et d'être reconnus par les autres comme

centre du Maroc (région du Tadla²) représentés par des sujets du douar Aït Rouadi de la fraction d'Aït Rouadi de la commune de Semguet³. L'hypothèse soutenue pour l'analyse des discours des Arabisés se fonde essentiellement sur la distinction de deux tendances, la tendance au *en groupe* et la tendance au *hors groupe*. Le *en groupe* renvoie aux pratiques et aux valeurs au sein d'un groupe et il est déterminé par l'espace occupé par ce groupe; le *hors groupe* désigne tout ce qui ne réfère pas à l'espace, aux pratiques et aux valeurs du groupe. La tendance à l'*en groupe* est essentiellement une annexion du sujet à son groupe dans le sens de rattachement et d'union. La tendance au *hors groupe* est une forme de cession du groupe suivant laquelle l'individu abandonne les valeurs et les pratiques de son groupe au profit de celles d'un autre groupe étranger.

La question à laquelle je voudrai répondre dans ma discussion des discours épilinguistiques du groupe arabisé est la suivante: dans quelles mesures ces deux tendances (le *en groupe* et le *hors groupe*) façonnent -t-elles les positionnements épilinguistiques et les qualificatifs attribués aux lectes arabe, chelha et français?. La réponse à cette question de recherche sera élaborée à l'intérieur d'un cadre

tels puisqu'ils sont d'origine mixte (la mère est chelha et le père est arabe, la mère est arabe et le père est chelh) ou chleuh (la mère et le père sont tous les deux chleuh) et appartient à la tribu Semguet de la confédération d'Aït Rbaâ. Substrat ou contact de populations? L'hypothèse du substrat apparaît plus plausible car les sujets reconnaissent qu'il y a beaucoup de famille qui sont d'origine chleuh et notamment de la tribu d'Aït Ttelt. Origine mitigée et identité contradictoire puisqu'il y a ceux qui affirment qu'ils sont Arabes et Chorfa, qu'ils sont de Figuig, qu'ils descendent des Idrissides, qu'ils sont des Mdaghra mais au même temps que leur père est chelh que leur mère l'est également, que leur oncle, leur tante, leur grand-parents parlent la chelha. Le premier lecte est le lecte arabe (zézaïement et chuintement) adjoint d'une connaissance latente de la chelha. En plus de la connaissance latente de la chelha, un nombre considérable des Rouadis enquêtés et de ceux rencontrés sur le terrain parlent correctement chelha.

² L'étendue du territoire de l'enquête est constituée de la plaine du Tadla dont la superficie est de 3500 Km². Du point de vue régional, la plaine du Tadla appartient à la région du Tadla-Azilal (17125 km², soit 2,4% de la superficie totale du territoire marocain) et administrativement à la province de Béni-Mellal (7075 km²) (Royaume du Maroc, 1999). Elle est délimitée au Nord par la province de Khouribga, au Nord-Ouest par la province de Settât, à l'Ouest par la province de Kelaâ des Sraghna, au Nord-Est par la province de Khénifra, au Sud-Est par la province d'Errachidia et au Sud par la province d'Azilal.

³ Le douar d'Aït Rouadi se situe à 50 km au nord de la ville de Béni-Mellal sur la route de Zaouit Echeikh. Administrativement, il fait partie est du cercle de Kasbat Tadla, de la commune de Semguet, de la fraction d'Aït Rouadi de la confédération tribale des Aït Rbaâ. Selon le recensement de 1994, le nombre d'habitants du douar d'Aït Rouadi atteint les 1637 habitants.

éclectique embrassant différentes orientations et disciplines comme la dialectologie (Trudgill, 1974, 1986), la sociolinguistique (Dahbi, 1989; Fasold, 1990; Boukous, 1998), la sociologie du langage (Le Page & Tabouret-Keller, 1985; Achard, 1993; Boukous, 1998), l'anthropologie (Sapir, 1967; Dahbi, 1989; Geertz, 1993; Hammoudi, 2000), et l'analyse de discours (Kerbrat-Orecchioni, 1980; Gumperz, 1989; Boutet, 1994; Authier-Revuz, 1995; Maingueneau, 1999).

Suivant ce modèle, les discours des sujets sur leurs langues sont conçus comme des causalités (aussi bien internes qu'externes) à tout changement linguistique et partant doivent être pris en considération dans tout aménagement ou politique linguistique. En outre, ma démarche consiste essentiellement en une analyse thématique des discours obtenus à partir d'entretiens directifs réalisés auprès des sujets de mon enquête⁴. Les consignes de mon entretien ont porté sur différents thèmes dont les deux thèmes à l'étude dans cette communication à savoir le thème des qualificatifs attribués aux lectes et le thème des positionnements épilinguistiques des sujets (voir Annexe).

2. Qualificatifs attribués aux lectes

Les qualificatifs attribués aux lectes se constituent de deux types, des qualificatifs qui se basent sur des traits supposés être intrinsèques au lecte en question et des qualificatifs dont l'origine est extrinsèque, i.e. font référence à des facteurs extralinguistiques. Dans ce qui suit, je procéderai à l'interprétation de ces qualificatifs à partir de facteurs intrinsèques ou extrinsèques.

2.1. Qualificatifs attribués au lecte arabe

Concernant les qualificatifs intrinsèques attribués au lecte arabe, ils dépendent de traits subjectifs qui renvoient au type de rapport qu'entretiennent les sujets arabisés avec leur lecte. Ce rapport est un rapport affectueux rattachant des individus à une entité symbolique investie de qualificatifs et de traits supposés s'appliquer à d'autres entités de nature différente.

⁴ L'enquête effectuée auprès des sujets d'Aït Rouadi fait partie d'une investigation dont l'étendue est toute la plaine du Tadla (Bennis, 2006). Le nombre de sujets arabisés enquêtés est de 59 répartis selon l'âge (quatre tranches), le sexe, le niveau d'instruction (lettré vs illettré) et le groupe linguistique (Arabes, Chleuh, Arabisés, Amazighisés). L'articulation générale de mon entretien repose sur trois grands axes, celui du contact de langues (variations intra-linguistiques et inter-linguistiques), celui des discours épilinguistiques (qualificatifs des lectes et insécurité linguistique) et celui du contact de populations (identités et identifications).

Ainsi, outre les traits déjà décelés chez le groupe des Arabes et le groupe des Chleuh comme ceux référant à la beauté du lecte au moyen de l'adjectif [ʒwina]: [lcðrbiyya ʒwina] 'le lecte arabe est beau', [nnuṭq tacna kayzini zwin], [lcðrbiyya hiyya lli zwina], ceux fondés sur la suprématie du lecte arabe exprimée par le superlatif [lli ḥsðn] 'le meilleur', l'adjectif [nqiyya] 'pure', [lʔaʃliyya] 'l'originelle': [lcðrbiyya mðʒyan hiyya lli ḥsðn] 'l'arabe est bien, c'est le meilleur lecte', [hdðrtna ḥna nqiyya msðgda] 'notre lecte est correct et pur', [lcðrbiyya hiyya lʔaʃliyya] 'l'arabe c'est l'originelle' ou d'autres adjectifs classant le lecte comme inférieur [naaqʃa] 'imparfaite', [crubiyya] 'rurale', je relève l'adjectif [rðṭba] 'molle' qui peut être appliqué à une matière ou à un individu. Lorsque l'adjectif [rðṭba] décrit une matière, il signifie le contraire de 'dure', d'efficace', quand il porte sur un individu, il signale chez cet individu 'une prédisposition à écouter et à aider les autres'. Dans le contexte qui me concerne, c'est la première signification qui est plausible: du point de vue des Aït Rouadi leur lecte arabe n'est pas efficace et par conséquent inintelligible.

A travers les traits discutés supra, les adjectifs [ḥsðn] 'meilleur', [nqiyya] 'pure', [msðgda] 'correcte' et [lʔaʃliyya] 'l'originelle' constituent une manifestation tacite de la valorisation du lecte arabe par les sujets. A cette valorisation tacite correspond une dévalorisation affichée rendue par des adjectifs péjoratifs du type [naaqʃa] 'imparfaite', [crubiyya] 'rurale' ou des fois par des adjectifs à effet de litote du genre [rðṭba] 'molle', [caadiyya] 'normale' pour ne pas dire 'incompréhensible' ou 'mauvaise'. Ces adjectifs sont contenus dans certains énoncés comme: [lhðdra tacna naaqʃa] 'notre lecte est imparfait', [hdðrtna caadiyya] 'notre lecte est normal', [hdðrtna crubiyya] 'notre lecte est rural', [tact ḥna rðṭba ma tḥminis ila gðlt lik tabanda] 'le lecte d'ici est mou, tu ne vas pas me comprendre si je te dis [tabanda]'⁵.

Les qualificatifs extrinsèques affectés au lecte arabe se rattachent à une forme d'hérédité linguistique, à l'origine des sujets et à la représentation qu'ils se font du lecte de la ville. Par hérédité linguistique, je renvoie aux deux traits de zézaiement et de chuintement conçus par les sujets comme caractéristiques de leur communauté linguistique, d'une part et comme hérités de leurs ancêtres, d'autre part. Cette hérédité linguistique se manifeste dans des énoncés comme: [ḥna ma tayfðrqus bin ssin u ššin ḥna mğðyyrin lcðrbiyya] 'ici, on ne distingue pas entre le

⁵ L'item lexical [tabanda] en chelha a le sens de 'tablier en cuir que le moissonneur met pendant la moisson' (Bennis, 1998: 238). L'emploi de ce terme ainsi que le fait de le considérer comme d'origine arabe montrent que le lecte rouadi émane d'un substrat amazigh très apparent dans la communication quotidienne des sujets et confirme l'hypothèse suivant laquelle les Rouadis sont des Arabisés.

[s] et [š], nous avons changé l'arabe', [hna kayn ġir tləšliš hna tanləšlišu bəžžaf], 'ici, il n'y a que le zézaïement, nous zézayons beaucoup', [had lqadiyya mawruuta] 'c'est un trait hérité'.

L'hérédité linguistique dont parlent les sujets est associée à une communauté linguistique ancrée d'abord dans un lieu, ce qui exprime la récurrence du vocable [hna] 'ici'. C'est une communauté linguistique géographiquement définie par l'usage du même lecte. Les membres de cette communauté sont unis au moyen du même lecte et précisément par la spécificité de ce lecte qui symbolise l'origine des Aït Rouadi qui se définissent comme Chorfa descendants d'un chrif 'saint'.

A cet égard, le zézaïement des Aït Rouadi n'est plus vécu comme un trait dévalorisant, c'est un trait linguistique qui réfère à un qualificatif valorisant et prestigieux à savoir celui de la 'sainteté' ou en arabe [šrif] permettant d'effectuer une distinction entre les Rouadis chorfa et les non zézayants non chorfa: [hna ġir tanhədru taycərfuna mən ayt rwađi] 'lorsque nous parlons, on reconnaît que nous sommes de Aït Rouadi', [tatczəbni hədrət Aït Rouadi, taycərfuna hna surfa] 'j'aime le lecte d'Aït Rouadi car il permet aux autres de nous identifier comme Chorfa'.

Outre, la spécificité de son origine, les Aït Rouadi considèrent que leur zézaïement est intelligible, joli, moins flagrant et plus élégant que celui des Oulad Yaïche ou celui des Zouaïr (Bennis, 2006). De ce fait, ces deux derniers lectes sont décrits par des qualificatifs du genre [mərxiiyya] 'relâchée', [ġlida] 'lourde', [məlwiiyya] 'tordue' comme l'illustrent les énoncés suivants: [dyał hna (tləšliš) mamciyyqas hna bhal fzzwayədr uwlad icis] 'le zézaïement d'ici n'est pas flagrant comme dans Zouaïr et Oulad Yaïche', [hədrət zwayyədr mərxiiyya] 'le lecte des Zouaïr est relâché', [dyał wlad icis ġlida] 'le lecte d'Oulad Yaïche est lourd', [hədrət zwayyədr ma tfehmihs hədrthum məlwiiyya] 'le lecte des Zouaïr n'est pas compréhensible, leur lecte est tordu'. Par contre, le zézaïement des Aït Rouadi est [mətluq] 'compréhensible, élégant'; partant, les Aït Rouadi parlent un arabe correct et même le meilleur dans la région de Béni-Mellal: [ayt rwađi tayhədru blcərbiiyya məzayan] 'Aït Rouadi parlent correctement en arabe', [lcərbiiyya tact hna hiyya lli žwina] 'le meilleur arabe est celui d'ici'. Il y a lieu alors de distinguer entre un zézaïement d'origine, valorisant et un zézaïement bâtard et non valorisant.

Toutefois, en le comparant au lecte de la ville (Bennis, 2001), les Aït Rouadi adoptent des qualificatifs différents de ceux mentionnés en haut et leur permettant de démarquer leur lecte des autres lectes zézayants. Ainsi, les lectes des villes comme Béni Mellal, Kasbat Tadla, Casablanca, Rabat constituent un modèle pour les Aït Rouadi car ces lectes sont des lectes parfaits et corrects dans lesquels les sons sont prononcés intégralement: [tadla wkaza wbni məllal hədrthum məfruqqa]

‘Kasbat Tadla, Casablanca et Béni Mellal prononcent bien’, [kayna bni mɔllal kaza rrbat hɔrthum mɔzyana] ‘les lectes de Béni Mellal, Casablanca, Rabat sont les meilleurs’. Il y a également certains sujets qui ont estimé que la meilleure langue est celle contenue dans le Coran: [aħšan luġa huwa lqurʔan]. Par conséquent, le lecte des Aït Rouadi est imparfait, incorrect et dans lequel les sons sont mélangés ([s], [z], [š] et [ž]): [hɔrtna naaqša bɔzzaf] ‘notre lecte est imparfait’, [lluġa tac hna xasra] ‘la langue d’ici est incorrecte’, [hɔtta hna mɔntasra ssin u ššin] ‘même ici, on mélange entre le [s] et [š]’.

Il paraît que dans le cas du lecte arabe, les qualificatifs intrinsèques font référence à un rapport affectueux des sujets à l’égard de leur lecte alors que les qualificatifs extrinsèques sont liés à l’origine chrif des Aït Rouadi; le lecte rouadi recouvre un prestige particulier dans la région puisque les autres lectes zézayants sont tous des lectes dévalorisés et dévalorisant. Cependant, les traits affectés au lecte de la ville le déclasse en un lecte imparfait, incorrect et impur.

2.2. Qualificatifs attribués au lecte chelha

Les qualificatifs intrinsèques attribués à la chelha, quant à eux, gravitent autour de deux pôles, le pôle du dénigrement et le pôle de l’éloge. Le pôle de dénigrement contient des qualificatifs diminuant et considérant la chelha comme une forme linguistique primitive. Ainsi, la chelha est désignée par des traits comme [xayba] ‘mauvaise’, [naqša] ‘incomplète’, [mkɔlxa] ‘inculte’, [ma fiha hɔtta fayda] ‘sans intérêt’, [mxɔrbqɑ] ‘désordonnée’. Ces traits reflètent l’image d’une forme linguistique primitive, inférieure qui n’a pas encore atteint le stade de forme linguistique systématisée, complète, pouvant rendre compte de son environnement. Les sujets ont brossé cette image dans des énoncés comme: [ssɔlħa xayba] ‘la chelha est mauvaise’, [ssɔlħa naqša] ‘la chelha est incomplète’, [ssɔlħa mkɔlxa] ‘la chelha est inculte’, [ssɔlħa ma fiha hɔtta fayda] ‘la chelha ne présente aucun intérêt’, [ssɔlħa ġir txɔrbiq] ‘la chelha n’est que désordre’.

Quand il s’agit du pôle de l’éloge, la chelha est un lecte désiré, difficile, varié, beau et même mieux que l’arabe comme il apparaît dans les énoncés suivants: [ssɔlħa mɔzyana u cɔddi fuduul nɔsmɔc liha] ‘la chelha est bien, je suis curieux de l’écouter’ [ssɔlħa wacra] ‘la chelha est difficile’, [ssɔlħa fiha šħal mɔn nuc kayn tlatat ssɔlħat] ‘la chelha a trois variétés’, [ssɔlħa zwina] ‘la chelha est belle’, [ssɔlħa ħsɔn mɔn lɔrbiyya] ‘la chelha est mieux que l’arabe’. A l’intérieur de ce pôle, la chelha acquiert plus de valeur et de maturation linguistique, ce n’est plus un lecte primitif caractérisé par le désordre, elle est dorénavant une forme linguistique à part entière comme l’arabe, elle admet également des variantes au nombre de trois. Les

qualificatifs extrinsèques attribués à la chelha renforcent ce point de vue car la chelha est considérée comme un vernaculaire, un sociolecte et un véhiculaire.

Dans les discours des sujets d'Aït Rouadi, la chelha est dotée de qualificatifs extrinsèques qui en font à la fois un vernaculaire, un véhiculaire et un sociolecte. Le qualificatif vernaculaire désigne un lecte spécifique à un groupe donné lequel lecte est caractérisé dans le cas de la chelha comme lecte indigène: [ssðlħa lmmaliħa], [ssðlħa tact ssluħ], 'la chelha appartient aux Chleuh', [gɪr thðdri mcħ bssðlħa twðlli bħal xuh], [ssðlħa mmaliħa qlal] 'ceux qui parlent en chelha sont moins nombreux'.

Lorsque les Aït Rouadi l'emploient dans leurs interactions avec les Chleuh, la chelha réintègre le rôle de véhiculaire. Ce comportement linguistique des Aït Rouadi génère une véhicularisation du lecte chelha notamment dans certains lieux comme dans 'le pays des Chleuh' ou dans les souks: [ssðlħa gɪr ila msiti lðsluħ daruri tcðllmi lssðlħa bas thðdri mcħum], [ssðlħa tatnðfck mca ssluħ]: 'la chelha est nécessaire dans le pays des Chleuh, la Chelha c'est pour parler avec les Chleuh', [tanðhdðr bssðlħa fssuq tac ssluħ lðqšiba] 'j'utilise la chelha dans le souk des Chleuh, El Ksiba'.

Dans ce processus de véhicularisation, la chelha, vernaculaire, est promue au rang de véhiculaire: elle augmente le nombre de ses fonctions et de ses locuteurs. Puisque la chelha, selon tous les sujets, est parfaitement maîtrisée par leurs parents, elle peut recevoir à cet égard le qualificatif de sociolecte. Ce concept est appliqué à une forme linguistique parlée par une communauté, un groupe socio-culturel ou une classe d'âge. Dans le cas de la chelha, elle est parlée et maîtrisée par une classe d'âge à savoir celle des parents: [lwalidin huma lli tayhðdru bssðlħa ħna ma tanhðdrus biħa ħna tanhðdru bðlcrbiyya] 'ce sont nos parents qui parlent en chelha, quant à nous, nous parlons en arabe', [lðkbar lli taycðrfu ssðlħa] 'ce sont les vieux qui parlent en chelha'.

A l'encontre de ces qualificatifs extrinsèques qui font de la chelha à la fois un lecte indigène, un véhiculaire et un sociolecte, d'autres qualificatifs en font une langue profane qui ne peut pas rendre compte de la religion, en l'occurrence l'islam: [ila galu lina ssðlħa zwina tangulu liħum qraw lina lqur?an bssðlħa walakin lqur?an ma ytðqras bssðlħa] 's'ils nous disent que la chelha est belle, nous leur demandons de nous lire le Coran en chelha alors que ce n'est pas possible'. Ce caractère profane de la chelha peut expliquer le rejet subjectif de ce lecte par certains sujets qui déclarent ne pas aimer la prononciation de certains mots: [ssðlħa ma tatðczbnis fnnuṭq tachum bħal lxubz taygulu lih aḡrum ṭṭriq abrid] 'je n'aime pas la prononciation des mots, ainsi [lxubz] -le pain- ils le prononcent [ʔaḡrum], [ṭṭriq] -la route- [abrid]'.

Pour récapituler, les qualificatifs intrinsèques reçus par la chelha sont de deux ordres, l'ordre de l'éloge et l'ordre du dénigrement. L'éloge s'exprime à travers l'égalité avec le lecte arabe et le dénigrement par le caractère primitif de la chelha.

Les qualificatifs extrinsèques, quant à eux, dotent la chelha de trois statuts différents, elle est vernaculaire, véhiculaire et sociolecte.

2.3. Qualificatifs attribués au lecte français

Les qualificatifs intrinsèques relevés concernant le français sont [mǝzyana] ‘bonne’ et [sahla] ‘facile’: [lfranšawiyya mǝzyana sahla] ‘le français est bon et facile’. Ces qualificatifs sont circonstanciels car la maîtrise du français par le sujet ne lui permet pas de l’évaluer et de lui donner un tel qualificatif. Pour comprendre ce type d’énoncé, il faut se référer à la situation de communication et spécialement à celle de l’entretien où le sujet est devant un enquêteur supposé maîtriser et parler sans problème en français. Dans une telle situation, les qualificatifs [mǝzyana, sahla] constitue une forme de rapprochement que veut opérer le sujet enquêté avec l’enquêteur. Cette forme de rapprochement émane de l’image que le sujet enquêté se fait ou veut se faire de l’enquêteur.

Extrinsèquement, les qualificatifs attribués au français basculent du négatif au positif. De ce fait, le français est classé devant l’arabe et la chelha: [lfranšawiyya lcǝrbiyya ssǝlħa] ‘le français > l’arabe > la chelha’ parce que ‘le français est plus facile que la chelha’ [lfranšawiyya šahla cla ssǝlħa]. C’est pourquoi, certains sujets estiment qu’il faut écarter la chelha et ne garder que le français et l’arabe: [xǝššna nhǝdru ġir blcǝrbiyya u lfranšawiyya]. De plus, le français permet une certaine distinction sur le plan personnel: lorsqu’un individu parle en français, il se donne plus de valeur et plus de compacité [lfranšawiyya ħšǝn tathǝdri ma taccǝrfi bnam as taygul lik] ‘quand tu parles en français, les autres ne comprennent rien’.

Par opposition à ces qualificatifs positifs, les qualificatifs négatifs déclassent le français après l’arabe et la chelha: [lcǝrbiyya ssǝlħa lfranšawiyya] ‘l’arabe > la chelha > le français’. Ce déclassement place un véhiculaire devant un vernaculaire et devant un lecte étranger. Le rang occupé par le français peut-être expliqué par le fait que les sujets le perçoivent d’abord comme langue étrangère et ensuite comme langue de colonisateur: [lfranšawiyya luġa daxiila luġa tac lmustacmir].

Les différents qualificatifs (intrinsèques ou extrinsèques affectés aux lectes en présence: l’arabe, la chelha et le français) décrits supra constituent le fondement des positionnements épilinguistiques des sujets. Ces positionnements seront envisagés conformément aux deux tendances présentées ci-dessus à savoir la tendance au *en groupe* et la tendance au *hors groupe* (Merton, 1983: 247). En effet, les positionnements épilinguistiques des Arabisés peuvent être interprétés à partir des deux tendances déjà mentionnées. L’*en groupe* renvoie aux pratiques et aux valeurs au sein d’un groupe et il est fonction de l’espace occupé par ce groupe, le *hors groupe* désigne tout ce qui ne réfère pas à l’espace, aux pratiques et aux valeurs du groupe.

3. Tendance *en groupe*

La tendance à l'*en groupe* est essentiellement une annexion du sujet à son groupe dans le sens de rattachement et d'union. Qu'il s'agisse de positionnement positif ou négatif, l'*en groupe* s'effectue à partir des trois paliers suivants: le palier Aït Rouadi, le palier Tadla et le palier arabe / chelha. Les deux premiers paliers sont liés à deux espaces différents alors que le dernier se rattache à des entités abstraites à savoir le lecte arabe et le lecte chelha.

Parmi les caractéristiques saillantes de la tendance *en groupe*, trois éléments seront retenus: le lecte parlé par le groupe (lecte de référence A), le lecte parlé par le sujet et le lecte que le sujet pense qu'il faut parler dans le lieu (ou groupe) où il se trouve. A partir de ces trois éléments, j'essaierai d'expliquer la construction des positionnements épilinguistiques en me basant sur les trois paliers déjà distingués à savoir le palier Aït Rouadi, celui du Tadla et celui de l'arabe et de la chelha.

3.1. Palier des Aït Rouadi

Le positionnement positif à l'égard du lecte d'Aït Rouadi est fondé sur trois critères: la sainteté, la qualité du lecte rouadi, et le sentiment du groupe. Le lecte rouadi est considéré comme un lecte valorisant car il est le symbole de l'appartenance à un ancêtre chrif 'saint'. Ce sentiment de distinction lectale est rendu par des énoncés du type: [tatczðbni hðdrt ayt rwaði taycrfuna nnas was hna surfa mðn hðrtna] 'j'aime le lecte d'Aït Rouadi car les gens reconnaissent que nous sommes chorfa à partir de notre manière de parler', [tayðczbni lhāl fas tanðhdr blugti li?annaha xaaşsa bsurfa] 'j'aime quand je parle ma langue car elle est spécifique aux chorfa'.

A ce trait de sainteté, les sujets découvrent un autre trait prestigieux de leur lecte, ce trait étant celui de la qualité supérieure de leur lecte. De ce fait, la qualité du lecte d'Aït Rouadi dépasse en beauté et en expressivité celui de la ville en général, celui de la ville de Béni Mellal et celui de la télévision, comme le retracent les énoncés suivants: [hðrtna hiyya lli tatczbni li?anni fahm liha u tanhðdru biha] 'c'est mon lecte que j'aime parce que je le comprends et je le parle', [tact ayt rwaði hşðn mðn tact ttðlfaza] 'le lecte d'Aït Rouadi est supérieur à celui de la télévision', [hðrtna hşðn mðn tac bni mðllal] 'notre lecte est mieux que celui de Beni Mellal', [lhðdra tac nnas tac lðmdina masi bhal hðrtna lhðdra tacna hşðn] 'le lecte des gens de la ville est différent du nôtre, le nôtre est le meilleur'.

Ce deuxième critère à savoir celui de la supériorité du lecte des Aït Rouadi rappelle un sentiment très profond d'appartenance à un groupe. L'appartenance au groupe dépend des deux éléments déjà annoncés en haut à savoir le lecte parlé par le

sujet et le lecte qu'il faut parler au sein du groupe. Le premier type de lecte réfère à une subjectivité relative à la représentation que se fait l'individu de son groupe d'appartenance. Ainsi, si le sujet juge de manière favorable le lecte de son groupe (groupe de descendance *chrif*), il en fait de même concernant son idiolecte: [lhðdra taci tatzini hiya hadik] 'mon lecte me paraît correct', [ana cðdd rasi lhðdra taci bixir] 'je pense personnellement que mon lecte est très bien'.

Quant au lecte qu'il faut parler au sein du groupe, c'est d'abord un lecte autonome sans référence standard, c'est un lecte d'un groupe précis et d'un lieu déterminé. Au sein du groupe, il faut parler le lecte du groupe, tout autre lecte est ridicule et objet de risée: [ila bditi tateðwzi lhðdra hna taybdaw idðhku klik] 'ici, si tu ne parles pas comme eux, ils se moquent de toi', le [hna] 'ici' incarne un lieu déterminé et le pronom personnel dépendant [w] ou [u] 'ils' renvoie à un groupe nommé.

Le lecte qu'il faut parler au sein du groupe est parallèlement un lecte autonome sans référence à un standard. Ce lecte, en effet, se caractérise par l'adoption exclusive et sans réserve de la féminisation (Bennis, 2003, 2006): [bzuz lwðld u lbðnt ngul lihum siri tgðlsi] 'aussi bien pour le garçon que pour la fille, nous utilisons [siri tgðlsi]', [hna cðddna cadiyya bhal azi tsrðb bhal azi tsðrbi macðddnas fiha lcðyb] 'pour nous, la féminisation est normale, il n'y a pas de mal à féminiser, c'est pareil de dire [azi tsrðb] ou [azi tsðrbi]'. La première proposition [azi tsrðb] désigne le masculin et la seconde [azi tsðrbi] indique le féminin.

Par ailleurs, les Aït Rouadi conçoivent que toute déviance ou écart linguistique sont valorisants comme c'est le cas du zézaïement et du chuintement: [hna tanhðdru bssin hdðrtna zwina] 'nous zézayons, notre lecte est beau', [lhðdra bhal lmðdraša zwina] 'parler en chuintant comme dans [lmðdraša] est mieux'. Selon les sujets, les formes de mots qui ont subi le zézaïement et le chuintement sont agréables dans la prononciation; de plus ils préfèrent les systèmes chuintants et zézayants aux systèmes non chuintants et non zézayants qui se rapprochent de l'arabe standard. Cette tendance à l'écart linguistique doit être comprise dans le cas des Aït Rouadi comme un mode d'identification. Car la féminisation, le zézaïement et le chuintement ne constituent pas uniquement un écart linguistique par rapport à une norme standard mais également un écart par rapport aux autres groupes de la communauté, une forme de démarcation identificatrice.

Les formes linguistiques de démarcation identificatrice peuvent donner lieu chez certains sujets à un positionnement négatif à l'égard du lecte arabe d'Aït Rouadi. Au niveau de ce premier palier à savoir le palier des Aït Rouadi, les sujets ne sont pas convaincus de la qualité de leur lecte et le déclarent ouvertement: [ana ma mðqtancs biha] 'je ne suis pas convaincu de mon lecte'. Ce positionnement

s'explique par le fait que les sujets conçoivent que leur lecte est un lecte de campagnards [hdɔrtna crubiyya] et qu'il est imparfait car il n'admet pas de distinction entre le féminin et le masculin: [hna crubiyya ma tanfɔrquɛ bin lwɔld u lbɔnt] 'nous sommes des campagnards, nous ne distinguons pas entre le garçon et la fille'. Le lecte arabe d'Aït Rouadi apparaît également incorrect lorsqu'il est comparé à celui de la ville: [lcɔrbiyya tac hna muqarana mca tac lɔmdina naqsa] 'l'arabe d'ici comparé à celui de la ville est imparfait', c'est pourquoi, les sujets estiment que le lecte de la ville est supérieur à celui d'Aït Rouadi: [lhɔdra tac lɔmdina hɛɔn mɔn tac hna].

3.2. Palier du Tadla

A partir de cette comparaison avec le lecte de la ville, les sujets transposent leur positionnement négatif sur un autre palier à savoir celui du Tadla. A l'intérieur de ce palier, les positionnements à l'égard des lectes sont plus riches et plus développés par comparaison avec les positionnements qui se font sur le palier d'Aït Rouadi et le palier de l'arabe / chelha. Sur le palier du Tadla, les comparaisons se font par rapport au lecte de la ville représenté par celui de Kasbat Tadla et de Béni Mellal ou par rapport aux lectes d'autres localités comme ceux de Zouaïr, d'Oulad Yaïche, d'Aït Rbaâ, etc.

Le lecte de la ville ne constitue plus la référence, il est dorénavant objet de moquerie: [ma tatzinas layqa lhɔdra tac lɔmdina tanbqaw ndɔhku cliha] 'pour nous, le lecte de la ville n'est pas convenable, il nous fait rire', [nnas tac lɔmdina taybdaw ylɔwwiw fhɔdrthum fihum ssikki] 'les gens de la ville compliquent leur manière de parler, ils ne sont pas modestes'. C'est pour cette raison que les sujets jugent de manière catégorique que le lecte de la ville de Béni Mellal est mauvais [xaɣra], inintelligible [cɔsriyya ma tanfhɔmhums], et mélangé [mxɔlta].

Le même positionnement est affiché par les sujets quand il s'agit des autres lectes, le lecte maternel est érigé en lecte idéal et les autres lectes en lectes défailants: [lhɔdra tac hna hɛɔn mɔn tac wlad icis u bni mɔllal ma taycrfus ihɔdru] 'le lecte d'ici est mieux que celui d'Oulad Yaïche et de Beni Mellal, ils ne savent pas parler', [haduk tac ayt rbɔc lli tayxɔlta ssin u ššin] 'c'est ceux d'Aït Rbaâ qui mélangent entre le [s] et [š]'. Les lectes représentés comme très défailants sont ceux de Zouaïr et d'Oulad Yaïche parce qu'inintelligibles, rustres, bizarres et ressemblent à ceux des Chleuh: [hɔdrɔt zzwayɔr ma tfɔhmihums hɔdrthum mɔlwiyya] 'le lecte de Zouaïr est inintelligible', [wlad icis ma taycɔrfus ihɔdru taybgɔiw icitu lsi wahɔd taygulu lih atti azi yah] 'Oulad Yaïche ne savent pas parler, pour appeler quelqu'un, ils lui disent [atti azi yah]', [hɔdrɔt wlad icis dayra bhal tac ssluh tac ayt rwaɔi hɛɔn mɔn tachum] 'le lecte d'Oulad Yaïche ressemble à celui des Chleuh'.

3.3. Palier arabe / chelha

Quand ils passent au troisième palier, à savoir celui de l'arabe / chelha, les sujets se positionnent de manière négative à l'égard de leur lecte maternel. Ce changement de positionnement repose sur un seul critère, celui de la scolarisation opposant lettrés à illettrés. Cette opposition cache derrière elle une autre opposition déjà contenue dans les discours des Chleuh et des Arabes: l'opposition ville *vs* campagne.

Les sujets procèdent à ce niveau par des généralisations comme celle qui stipule que chaque individu ayant été scolarisé parle correctement en arabe: [nnas tac lɔmdina tayhɔdru mɔʒyan lɔɔrbiyya li?annahum fayqiin u qaryiin] 'les gens de la ville parlent l'arabe correctement car ils sont scolarisés', [Ili ma qariš huwwa Ili taygul aži ttakli] 'celui qui n'a jamais été à l'école féminise', [Ili tayhɔdru bssin u ššin taybanu liya ma qaryinš kun nnas dɔxlu lmuħaarabat l?ummiya kun gac ma ybqaw ihɔdru bħal hakda li?anna Ili tayhɔɔr bssin u ššin ma qariiš] 'ceux qui zézaient sont les illettrés, si les gens avaient suivi des cours d'alphabétisation, ils n'auraient pas parlé de cette manière'.

Cette généralisation est confirmée par un discours argumentatif prônant la supériorité du lecte de la ville sur celui de la campagne. Partant, les gens de Kasbat Tadla, ceux de Béni Mellal maîtrisent parfaitement l'arabe: [nnas tac tadla u bni mɔllal tayhɔdru mɔʒyan]. Certains ont déclaré que le fait de quitter la campagne, en l'occurrence Aït Rouadi, leur a permis de dépasser leur handicap linguistique, le zézaïement: [ana qrit hna u mšit ltadla dak šši claš ma tanlɔslɔs] 'j'ai suivi mes études ici, mais je suis parti à Kasbat Tadla, c'est pourquoi je ne zézaie plus'.

Le changement spatial, passer de la campagne à la ville, est un changement heureux car les sujets troquent un lecte mauvais, zézaïant, inculte, impur contre un lecte prestigieux, normal, pur et cultivé. Cette négociation peut être illustrée à travers les énoncés suivants: [tac tadla ħsɔn tɔmmak mɔɔwrin u kul si] 'le lecte du Tadla est mieux car les gens là bas sont intelligents', [lɔɔrbiyya lfušħa ħsɔn mɔn tact hna lɔɔrbiyya lfušħa nqiyya] 'l'arabe standard est mieux que celui d'ici, l'arabe standard est pur', [klam tac lɔmdina cɔddu qima tanħawɔl nɔtcɔllm lih] 'le lecte de la ville a plus de valeur, j'essaie de l'apprendre', [kayn fɔrq bin lhɔdra tac lɔmdina u tac hna tac lɔmdina hiya Ili ħsɔn lhuruf ftac lɔmdina ma naqšahum wallu] 'il y a une différence entre le lecte de la ville et le lecte d'ici, le lecte de la ville est le mieux car les sons se prononcent bien et de manière complète', [Imudun dɔariza tacthum qriba llcarabiyya] 'le dialecte des villes est proche de l'arabe standard'.

Toutefois, le lecte des Aït Rouadi, lecte non prestigieux, peut être considéré comme le dernier refuge d'une identité sociale souvent frileuse; ce prestige latent démontre sans doute pourquoi des lectes subsistent alors qu'elles se trouvent en

position objective de non prestige linguistique. Ceci explique le maintien d'un trait comme le zézaïement et le positionnement ambivalent à l'égard d'un autre lecte qui est la chelha. En effet, les sujets transportent, rejettent ou s'approprient sans cesse d'autres discours indissociables de l'ancrage historique et social dans lequel ils sont produits – ce qui rend de fait la distinction entre représentations individuelles et collectives ou entre sujet intime et social, extrêmement délicate – à l'intérieur d'un espace subjectif dont les limites sont plus ou moins fermes et où la consistance ne peut se concevoir qu'en terme de dynamique.

La dynamique des positionnements, négatif ou positif, à l'égard de la chelha suit le même parcours retenu pour le lecte arabe à savoir que les positionnements sont élaborés par les sujets à partir de trois paliers: le palier Aït Rouadi, le palier Tadla et le palier arabe/chelha sauf qu'ils les inscrivent dans ce que j'ai désigné en haut par la tendance au *hors groupe*. Le *hors groupe* renvoie à tout ce qui ne réfère pas à l'espace, aux pratiques et aux valeurs du groupe. La tendance au *hors groupe* est une forme de cession du groupe car l'individu fuit les valeurs et les pratiques de son groupe pour embrasser celles d'un autre groupe étranger.

4. Tendance *hors groupe*

La tendance au *hors groupe* est une forme de cession du groupe puisque l'individu délaisse les valeurs et les pratiques de son groupe au profit de celles d'un autre groupe étranger. Aux prises avec les images qu'il se construit de l'autre et de son discours, le sujet tente perpétuellement de se positionner lorsqu'il commente la façon de parler d'autrui ou de lui-même. L'analyse interlocutive des discours montre combien parler du langage ne va pas de soi, surtout lorsqu'il s'agit de son propre lecte: les discours épilinguistiques spontanés sont bien plus fréquents lorsqu'il s'agit de marquer la spécificité des paroles d'autrui. Cette spécificité peut être manifestée à travers deux posture soit celle de l'ouverture, soit celle de la fermeture.

4.1. Ouverture sur la chelha et sur les Chleuh

De ce fait, lorsqu'il s'agit de la chelha, le positionnement positif se base sur des évaluations exposées de manière directe et crue et replacées sur un seul palier, le palier arabe / chelha. La chelha est d'abord le lecte maternel de certains sujets, c'est également un lecte attirant, nécessaire et national; les énoncés suivants reflètent ces différents aspects de la chelha: [ssðlħa tanhdðr biha mmi sðlħa] 'je parle la chelha, ma mère est chelha', [ssðlħa tatzðbni u taycðzbuni ħðtta sðlħat] 'j'aime la chelha', [mca ssluħ tanħðdru blcðrbiyya ula bssðlħa] 'nous communiquons avec les Chleuh en arabe ou en chelha', [ana tatzini sðlħa ħsðn tatzini zwina sðlħa ħsðn mðn

lcðrbiyya ssðlha tatnðfck mca ssluh] ‘pour moi, la chelha est jolie, elle est mieux que l’arabe et utile avec les Chleuh’, [xðşş lʔinsan ytcðllm gac llugat wssðlha tact lðblad] ‘l’individu doit apprendre toutes les langues, d’autant plus que la chelha est une langue nationale’, [lʔamaazigiyya luğa wdaaxla fðlhawiyya lmðgribiyya] ‘l’amazigh est une langue qui fait partie de l’identité marocaine’.

A ces différents aspects s’ajoutent d’autres qui s’inscrivent dans le mouvement d’ouverture aux autres groupes et notamment à celui des Chleuh. Ces aspects réfèrent essentiellement à un espace de convivialité et de cohabitation: [ssðlha xðşşna nðtcðllmu liha bas ntfahmu mca ssluh] ‘nous devons apprendre la chelha pour communiquer avec les Chleuh’, [lluga muhimma ssðlha gir thðdri mcab bssðlha tatwðlli bhal xuh] ‘la langue est importante, si tu t’adresses à un Chelh en chelha, tu deviens comme son frère’.

La cohabitation et la convivialité escomptées par les sujets d’Aït Rouadi peuvent être expliquées par un sentiment très enfoui d’appartenance au groupe des Chleuh. De par ce sentiment, les Aït Rouadi mêlent ce qu’ils conçoivent comme leur groupe avec ce qu’ils ont considéré comme hors de leur groupe (le *hors groupe*: les Chleuh). Ce mélange apparaît dans certains énoncés comme: [ssðlha ma krðhnas nðtcðllmu liha] ‘nous aimerions bien apprendre la chelha’, [hsðn tcðllmi gac llugat hðtta ssðlha] ‘il vaut mieux apprendre toutes les langues et même la chelha’, [ssðlha mðzyana u cðddi fudul nðsmc liha ma krðhts lli wðrriha lina] ‘la chelha est bien et j’ai envie de l’apprendre’. La dissociation de ce sentiment d’appartenance au groupe des Chleuh est corollaire d’un positionnement négatif à l’égard du lecte chelha. Dans ce cas, les sujets réagissent par une sorte de discrimination linguistique poussée jusqu’à la négation, la haine et la fermeture à la chelha et aux Chleuh.

4. 2. Fermeture à la chelha et aux Chleuh

La fermeture à la chelha et aux Chleuh peut être comprise comme une réaction violente à tous ceux des environs qui considèrent les Aït Rouadi comme des Chleuh. Cette réaction peut prendre deux formes de discrimination linguistique: une discrimination individualisée et une autre collective. La discrimination individualisée est un positionnement individuel de sujets isolés alors que la collective est un positionnement qui reflète le groupe des Aït Rouadi.

4.2.1. Discrimination individualisée

Cette forme de discrimination touche à la fois le lecte chelha et les Chleuh (Bennis, 2004), il se manifeste à travers la fermeture soit uniquement au lecte soit au lecte et à ses locuteurs. D’abord, la chelha est un lecte non désiré car c’est le lecte de

l'autre, du hors groupe: [ssðlha qlil lli tayhdðr biha fduwwar ssðlha ma tateðzbnis] 'rares sont ceux qui parlent la chelha dans le douar, je n'aime pas la chelha', [ma bgit nteðllm ssðlha li?anna hna masi sluħ] 'je n'aimerai pas apprendre la chelha car nous ne sommes pas des Chleuh', [ssðlha naaqša u ma czizin cliyya haduk lli tay hðdruha] 'la chelha est imparfaite et je n'aime pas ceux qui la parlent', [tanbqa ndhðk cla lli tayhdðr bssðlha] 'je ris de celui qui parle en chelha', [hna ma kayns lli tayhdðr bssðlha] 'ici, il n'y a personne qui parle en chelha'. D'après ces énoncés, l'individu renie toute altérité et habile son positionnement à l'égard de la chelha et des Chleuh d'un sentiment de dérision et de rejet absolu.

Ensuite, quand il s'agit uniquement de la chelha, le positionnement individualisé devient plus violent passant de la fermeture à la dévalorisation statutaire pour aboutir à une image bestiale de la chelha. Ainsi, le sujet se ferme à la chelha de manière catégorique comme il apparaît dans les énoncés suivants: [ma tatðczbnis] 'je ne l'aime pas', [ma nðbgis nteðllm ssðlha] 'je n'aimerais pas apprendre la chelha', [ana bnnðsba liya nhdðr gir blcðrbiyya lfransawiyya wssðlha lla] 'en ce qui me concerne, je n'utiliserai que l'arabe, le français et la chelha non'. Cette tendance à la fermeture persiste chez le sujet même si les parents ou l'un d'eux soit d'origine chelh comme le montre cet énoncé: [lwalidin huma lli tayhdðru bšðlha hna ma tanhðdrus biha tanhðdru blcðrbiyya] 'ce sont nos parents qui parlent en chelha, nous la parlons pas, nous parlons en arabe'. D'après cet énoncé, la chelha acquiert le statut d'un sociolecte dans le sens où elle n'est parlée que par une tranche d'âge à savoir celle des parents.

Par ailleurs, la fermeture est conséquente d'une représentation dévalorisante et stigmatisante de la chelha: elle est 'mauvaise', 'inintelligible', 'confuse': [ssðlha xayba ma nbgis nteðllm liha] 'la chelha est mauvaise, je n'aimerais pas l'apprendre', [ma tanhðlhas waxxa czizin cliya ssluħ tatzini mxðrbqa ma tanfhðms liha] 'je la déteste même si j'aime les Chleuh, je la trouve confuse, je ne la comprends pas'. Dans ce dernier énoncé, le sujet rejette la chelha mais accepte les Chleuh; cette ambivalence peut être comprise par le fait que le sujet perçoit l'arabe comme un idéal linguistique, tout autre lecte lui est inférieur: [lcðrbiyya hsdn mðn šðlha] 'l'arabe est supérieur à la chelha'.

Pour un autre sujet, la chelha fait figure d'un système linguistique non humain qui sert seulement à exprimer et à réaliser des besoins naturels comme 'manger' et 's'accoupler'. Cette image bestiale de la chelha est rendue par l'énoncé suivant: [ssðlha hasak ncrðf nnakul biha u nkðh biha awid agram awid anqu] 'avec tous mes respects, la chelha me sert pour manger et faire l'amour'. Dans cet énoncé, l'emploi du vocable [hasak], qui signifie littéralement 'loin de toi' et littérairement 'avec tous

mes respects’, accentue l’image que le sujet veut brosser de la chelha parce que [ḥasak] est un item qui introduit des énoncés contenant les mots référant à ‘l’âne’ [lḏḥmar] et au ‘chien’ [lkḏlb], deux bêtes symbolisant dans la culture marocaine la saleté, l’ignorance et l’irrespect. ‘Manger’ et ‘faire l’amour’ sont donnés par le sujet en chelha [awid aḡrum], [awid anqu] pour montrer que tout le lecte chelha se réduit à ces deux phrases ‘je veux manger’, ‘je veux faire l’amour’. Cette stigmatisation poussée à outrance dévoile le haut degré de rejet de la chelha et des Chleuh, de refus par les Aït Rouadi, arabisés, d’être assimilés aux Chleuh.

4.2.2. Discrimination collective

La discrimination collective est un positionnement d’un groupe. Les discours qui versent dans ce positionnement sont emprunts du pronom personnel [n] qui désigne la première personne du pluriel en arabe lectal. Ce positionnement au pluriel donne le dessus au lecte emblématique d’appartenance au groupe et à une idéologie monolingue générée par l’institution scolaire. De ce point de vue, la chelha ne constitue pas le lecte de l’origine, c’est uniquement un lecte auxiliaire permettant de communiquer avec les Chleuh: [lcḏrbiyya hiyya lʔaṣliyya amma ssḏlḥa ḡir ila msiti lssluḥ] ‘l’arabe est le lecte de l’origine alors que la chelha n’est que le lecte que nous employons dans le pays des Chleuh’.

Certains sujets estiment que la chelha est incapable de jouer ce rôle d’auxiliaire parce que c’est un non-lecte puisqu’il ne distingue pas entre les genres (masculin vs féminin): [ssluḥ huma lli tayrḏddu lwḏld bḏnt u lbḏnt wḏld dak ssi clas ḡḏlt lik ssḏlḥa mxḏrbqa] ‘les Chleuh mélangent entre le féminin et le masculin, c’est pourquoi, je t’ai dit que la chelha est incohérente’. Tel qu’il ressort de ces déclarations, il y a réitération du même pattern collectif du contact des lectes à travers la présence dominante du lecte emblématique d’appartenance au groupe, en général celui des pères. La présence du lecte emblématique est accentuée dans les discours par l’abondance de séquences argumentatives commençant par [liʔanna] ‘parce que’ et [dak ssi clas] ‘c’est pourquoi’.

Je peux également supposer que le groupe des Arabisés a intégré le discours dominant de la société, véhiculé notamment par l’institution scolaire, et son idéologie monolingue. Il y a lieu de repérer discursivement dans les argumentations des sujets des phénomènes de polyphonie où leur propre parole est traversée par un interdiscours qui témoigne d’une certaine manière de cette violence symbolique qui leur est faite par l’institution. Ainsi, les sujets se positionnent négativement à l’égard de la chelha vu que cette dernière ne présente aucun intérêt, crée un problème de communication entre Arabes et Chleuh et renforce le sentiment d’une altérité étrangère: [ssḏlḥa ma fiha ḥḏtta fayda ḥḏtta ssluḥ laqyiin muskila mḏlli tanḏmsiw

cəddhum nhəšdu ma tantfahmus mcahum illa blisara bhal ila harəg lsi dawla xra] ‘la chelha ne présente aucun avantage, les Chleuh ont un problème car ils n’arrivent pas à communiquer avec nous lors de la moisson, sinon à travers des gestes comme si nous étions dans un pays étranger’.

Ce discours socialement préformé, décelable derrière la libre énonciation des sujets, émane d’une volonté de distanciation par rapport à la chelha et aux Chleuh: [xəššna nhədru bgac llugat nəqsu gir ssəlha li?anna ma fiha hətta fayda] ‘nous devons pratiquer toutes les langues, excepté la chelha car elle ne présente aucun avantage’. Cette volonté de distanciation par rapport à la chelha et aux Chleuh s’explique par deux faits, le premier est que ‘les gens qui parlent bien sont ceux qui parlent en arabe’: [nnas lli tayhədru məzyan huma nnas lli tayhədru blcərbiiyya], le second est que la sphère sociale de la chelha est très réduite, elle n’est employée que par les Chleuh: [hsən təhr blcərbiiyya u lfrunsi ssəlha mmalliha qlal] ‘il vaut mieux parler en arabe et en français car ceux qui connaissent la chelha sont moins nombreux’.

Par opposition à cette volonté de fermeture à la chelha, les sujets adoptent un positionnement positif à l’égard du français, lecte du *hors groupe*. Ce positionnement positif apparaît sous forme d’ouverture à toutes les langues et à la langue française en particulier: [xəššək təllmi gac llugat] ‘tu dois apprendre toutes les langues’. Le français est classé devant l’arabe et la chelha; les sujets déclarent parallèlement qu’il y a des sphères de communication dans lesquelles ils ‘aimeraient employer le français, dans d’autres l’arabe et dans certains autres mélanger le français et l’arabe’: [kayn blayš lli nbgi nhdər fihum lfrunsi wxrin lcərbiiyya ublayš tatxəllti]. Ce désir d’un emploi duel du français et de l’arabe provient du fait que les sujets conçoivent que les deux langues se ressemblent: [lfransawiiyya tatžini bhal lcərbiiyya] et que la langue française est une langue facile: [lfrnsawiiyya sahla]. L’ouverture au français porte cette langue au niveau de lecte du *hors groupe* par excellence pour les Aït Rouadi.

En résumé, les positionnements épilinguistiques des Aït Rouadi sont soutenus par deux tendances, la tendance au *en groupe* et la tendance au *hors groupe*. La portée de la première tendance est stable et constitue une instance représentant le groupe alors que la portée de la deuxième tendance ne concerne que des sujets isolés ou *en groupe*.

5. Conclusion

Dans ce papier, j’ai tenté d’interpréter les discours épilinguistiques du groupe des Arabisés représentés par des sujets de la localité d’Aït Rouadi. L’hypothèse qui a été adoptée pour l’interprétation des discours des Arabisés stipule que les dires des

sujets sont gouvernés par deux tendances contradictoires, la tendance au *en groupe* et la tendance au *hors groupe*. Ces deux tendances m'ont permis d'analyser et d'expliquer le thème des qualificatifs des lectes et le thème des positionnements épilinguistiques.

En ce qui concerne le premier thème, les qualificatifs attribués aux lectes en présence (l'arabe, la chelha et le français) basculent de l'ordre du subjectif (prestigieux *vs* non prestigieux) à l'héréditaire (origine *chrif* des Rouadis) à l'élogieux (cas de la chelha). Ces différents ordres ont fonctionné comme la base des positionnements épilinguistiques des sujets. Ces positionnements sont soit individualisés soit collectifs, individualisés, ils sont inscrits par les sujets dans la tendance au *en groupe*; collectifs, ils renvoient à la tendance du *hors groupe*. La première tendance procède d'une sorte de territorialisation du lecte et la seconde émane d'une forme de déterritorialisation.

La déterritorialisation reconnaît comme territoire de l'autre les trois territoires suivants: le territoire rural, le territoire urbain et le territoire institutionnel. Ces trois territoires sont sujets à une forme de socialisation langagière subie par les individus. La territorialisation renvoie à l'ensemble des discours épilinguistiques ruralisés dont le noyau est un topolecte promu au rang de lecte idéal favorisant l'émergence d'une contre norme locale et le développement de la dimension idiolectale.

Références bibliographiques

- Achard, P. (1993). *La sociologie du langage*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi: Boucles réflexives et non coïncidence du dire*, 2 vol. Paris: Larousse.
- Bennis, S. (1998). "Contact des langues dans le piémont de Béni-Mellal". *Plurilinguismes* 16, 231-51.
- Bennis, S. (2001). "Normes fictives et identités au Maroc. Rapport de sujets ruraux au lecte de la ville". *Cahiers de sociolinguistique* 6. *Sociolinguistique Urbaine. Variations linguistiques: images urbaines et sociales*. [Rennes: Presses Universitaires de Rennes], 75-86.
- Bennis, S. (2003). "Accent arabe et insécurité linguistique (Cas de l'accent arabe du Tadla: Centre du Maroc)". Dans I. Ferrando et J.J. Sánchez Sandoval (éds), *AIDA 5th Conference Proceedings*. Cádiz: Université de Cádiz, 349-62.
- Bennis, S. (2004). "Discours in vivo sur le bilinguisme. Le cas des discours des Chleuh du centre du Maroc". Dans A. Lorenzo Suárez, F. Ramallo & X.P. Rodríguez-Yáñez (éds.), *Bilingual Socialisation and Bilingual Language Acquisition: Proceedings from the Second International Symposium on*

- Bilingualism*. University of Vigo, Galicia-Spain, October 23-26, 2002. Vigo: Service des Publications de l'Université de Vigo, 1593-1610.
- Bennis, S. (2006). *Contact de langues et de populations au Maroc: entre idéal linguistique et idéal identitaire. Cas de la plaine du Tadla*. Thèse de doctorat d'Etat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Boukous, A. (1998). "La situation sociolinguistique au Maroc". *Plurilinguismes* 16, 5-30.
- Boutet, J. (1994). *Construire le sens*. Berne: Peter Lang.
- Dahbi, M. (1989). "La Sociolinguistique au Maroc: Rétrospective et perspectives". *Langue et Société au Maghreb. Série Colloques et Séminaires* 13. [Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat], 41-52.
- Fasold, R. (1990). *Sociolinguistics of Language*. Oxford: Basil Blackwell.
- Geertz, C. (1993). "'From the Native's Point of View': On the Nature of Anthropological Understanding". In *Local Knowledge*. Londres: Fontana Press, 55-70.
- Gumperz, J.J. (1989). *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Hammoudi, A. (2000). "Pierre Bourdieu et l'anthropologie du Maghreb". *Prologues* 19, [Casablanca], 6-10.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Le Page, R.B. et A.Tabouret-Keller (1985). *Acts of Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maingueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette livre.
- Merton, R.K. (1983). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Brionne: Gérard Monfort.
- Royaume du Maroc. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (1999). *Région Tadla-Azilal. Débat national sur l'Aménagement du Territoire. Eléments introductifs*. Direction d'Aménagement du territoire.
- Sapir, E. (1967). *Anthropologie*. Paris: Editions de Minuit.
- Trudgill, P. (1974). *Sociolinguistics: An introduction*. Londres: Penguin Books.
- Trudgill, P.(1986). *Dialects in contact*. Oxford: Basil Blackwell.

Annexe

Les consignes de mon entretien ont été posées en langue arabe et sont les suivantes:

[kifaš tatžik lcɔrbiya] “Comment pouvez-vous qualifier l’arabe?”

[kifaš tatžik ššɔlħa] “Comment pouvez-vous qualifier la chelha?”

[kifaš tatžik lfransawiya] “Comment pouvez-vous qualifier le français?”

[škun nnas lli tayħɔdru mɔzyan bɔlcɔrbiya] “A votre avis quels sont les gens qui parlent le mieux l’arabe?”

[škun nnas lli tayħɔdru mɔzyan bɔššɔlħa] “A votre avis quels sont les gens qui parlent le mieux la chelha?”

[škun nnas lli tayħɔdru mɔzyan bɔlfransawiya] “A votre avis quels sont les gens qui parlent le mieux le français?”

[waš nta cažbak țariqa baš tathɔdri lcɔrbiya] “Etes-vous satisfait de votre façon de parler l’arabe?”

[waš nta cažbak țariqa baš tathɔdri ššɔlħa] “Etes-vous satisfait de votre façon de parler la chelha?”

[waš nta cažbak țariqa baš tathɔdri lɔfransawiya] “Etes-vous satisfaits de votre façon de parler le français?”

[waš kayn ši blayɔs tayħɔdru fihum ħsɔn mɔn hna cɔddkum] “Y a-t-il des endroits où l’on parle mieux que chez vous?”

[waš lcɔrbiya hiya lhɔdra dyal mdint bni mɔllal] “L’arabe est-il le lecte de la ville de Béni-Mellal?”

[ila bgayti tbɔddli ši ħaža fțariqa baš tathɔdri aš gatbɔddli fiha] “Si vous voulez changer quelque chose dans votre façon de parler l’arabe, que changeriez-vous?”

[škun lli muhim thɔdri bih lcɔrbiyya ššɔlħa wla lɔfransawiya] “Quel est le plus important à parler: l’arabe, la chelha ou le français?”